



« Le tour du sport au féminin en 80 jours » *Agenda des animations Femmes et Sport à l'occasion de la Coupe du monde féminine de football*

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité



REGLEMENT

CONTEXTE

L'Etat mène une politique volontariste en faveur du développement du sport féminin qui s'entend par le développement de la pratique sportive des femmes et des filles, la valorisation du sport féminin dans les medias et le soutien à l'accès des femmes aux postes à responsabilités au sein des instances sportives.

Les données actuelles démontrent des efforts encore à poursuivre en faveur du sport féminin : une pratique moindre que celle des hommes, des ruptures de pratique notamment lors de l'adolescence, une médiatisation et un traitement des femmes dans le sport de haut niveau moindres qu'à l'égard des hommes.

Profitant de la Coupe du monde féminine de football (06 juin-07 juillet 2019) pour laquelle la région Auvergne-Rhône-Alpes accueillera des matchs de poule ainsi que les phases finales (Grenoble et Lyon), différents acteurs du territoire ont souhaité organiser une animation mettant en lumière la thématique Femmes et Sport.

Ces animations peuvent constituer de véritables « outils » au service de la politique publique en faveur du sport féminin.

Parce qu'ils sont des moments de fête, de convivialité, de découverte, de mieux vivre ensemble, de sensibilisation, la DRDJSCS et la DRDFE souhaitent valoriser les initiatives menées par les acteurs locaux du lien social et solidaire, afin de faire partager ces événements le plus largement sur la région.

OBJECTIF

→ Valoriser les animations se déroulant en Auvergne-Rhône-Alpes en faveur du sport féminin et s'inscrivant dans une démarche éducative, citoyenne et durable

→ Donner un « coup de projecteur » aux initiatives marquantes, prônant des valeurs de respect, plaisir, engagement, tolérance et solidarité, destinées à promouvoir le sport féminin en les relayant auprès du public et de la presse.

QUELLES SONT LES INITIATIVES CONCERNEES ?

- Manifestation ponctuelle se déroulant à une date précise ou une période donnée et n'entrant pas dans le cadre des activités habituelles de la structure
- Tout événement organisé dans le but d'aborder la question des femmes et du sport
- Tout événement organisé en Auvergne-Rhône-Alpes
- Différentes formes possibles : animation sportive, colloque, exposition, formation, rencontre, ...
- Possibilité d'aborder le sport féminin sous différents angles : performance/haut niveau, promotion de la santé, insertion par le sport, éducation par le sport, lien entre sport et culture, les pratiques sportives, l'histoire du sport, la formation, la prise de responsabilités, la médiatisation...



- Les animations, notamment sportives, peuvent concerner toutes disciplines sportives et non spécifiquement le football
- Tout événement organisé entre le 23 avril et le 30 septembre (communication complémentaire également à l'issue de la coupe du monde)

QUI PEUT REpondre ?

- Des associations agréées
- Des comités départementaux sportifs
- Des comités régionaux sportifs ou ligues sportives
- Des collectivités
- Les sociétés sportives/clubs professionnels (sous convention avec une association support)
- Des institutions publiques
- Tout autre statut : soumis à examen et validation du groupe de sélection

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Evènement respectant les valeurs de la république et de la laïcité
- S'agissant des animations sportives : garantir la sécurité des pratiquants notamment par un encadrement présent et formé
- Fiche dûment complétée accompagnée de toute pièce complémentaire permettant la bonne appréhension de l'évènement
- Partenariat recherché
- Evènement démontrant d'une qualité d'organisation et d'accueil à tous points de vue (logistiques, intervenants, contenus, objectifs...)

La DRDJSCS et la DRDFE, avec la contribution de partenaires engagés sur les questions du sport féminin, valideront chaque événement préalablement à toute mise en ligne.

CALENDRIER

- Agenda ouvert à partir du 23/04 jusqu'au 30 septembre
- Dépôt des fiches de recensement en deux vagues selon la date de l'évènement :
 - o Avant le 5 avril pour les animations se déroulant avant le début de la coupe du monde
 - o Avant le 7 juin pour les animations se déroulant après le début de la coupe du monde
- Selon les projets, la DRDJSCS et la DRDFE inviteront les structures à utiliser les outils de communication développés par le ministère des sports (quizz et visuels) disponibles sur : <http://www.sports.gouv.fr/prevention/incivilités-violences/S-investir/Participer-a-la-campagne-CoupdeSifflet/CoupdeSifflet/Coup-de-sifflet-contre-le-sexisme/>

VISIBILITE

Les animations ayant reçu validation seront inscrites sur un agenda dématérialisé créé par la DRDJSCS qui prévoit :

- une géolocalisation des événements
- un calendrier de l'ensemble des manifestations actualisé régulièrement pour prévoir l'entrée des nouveaux événements validés
- une liste des ressources à votre disposition et mobilisables suivant vos projets

CONTACT

Renseignements et dépôt des demandes d'inscription à l'agenda par mail auprès de la DRDJSCS : drdjscs-ara-pole-sport@jscs.gouv.fr

